

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

|  |  |             |                   |
|--|--|-------------|-------------------|
| Opérateur  | Free   | Arrdt       | 15 <sup>ème</sup> |
| Nom de site  | 69_PASTEUR   | Numéro      | 75115_008_04      |
| Adresse du site  | 69, boulevard Pasteur  | Hauteur     | R + 7 (28,30 m)   |
| Bailleur de l'immeuble   | Privé  | Destination | Habitation        |
| Type d'installation  | Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.   |             |                   |
| Complément d'info  | Six antennes sur trois azimuts<br>Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)<br>Version précédente validée à la CCTM du 19/12/2016 |             |                   |
| Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ? |  |             | Oui               |

#### Calendrier de suivi du dossier

|   |            |
|---|------------|
| Date de validation de la version précédente du dossier                                | 19/12/2016 |
| Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)                               | 27/07/2021 |
| Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e | 27/09/2021 |

#### Objet de la demande

|                            |  |                 |       |
|----------------------------|--|-----------------|-------|
| Motivation de l'opérateur  | Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G). |                 |       |
| Détail du projet           | Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 130° et 240°.   |                 |       |
| Distance des ouvrants      | Vasistas à 2 m<br>Skydome entre 3 m et 8 m   | Vis-à-vis (25m) | Néant |
| Estimation                 | 3G/4G/5G : 20° <3V/m ; 130° <3V/m ; 240° <2V/m<br>5G : 20° <2V/m ; 130° <2V/m ; 240° <2V/m   |                 |       |
| Hauteur des antennes (HMA) | 30,80 m azimuts 130° et 240° ; 30,10 m azimut 20° pour les antennes à faisceau fixe<br>31,00 m azimuts 130° et 240° ; 30,40 m azimut 20° pour les antennes à faisceau orientable   |                 |       |

#### Incidence visuelle

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Description des antennes | Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées sur trois mâts à nu.   |
| Intégration antennaire   | Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue. |
| Zone technique           | Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.                            |

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

|   |  |
|---|--|
| Avis Mairie d'arrondissement :          | Favorable<br><input type="checkbox"/>          |
|   | Défavorable<br><input type="checkbox"/>        |
| Conformité de l'AEU en l'absence d'avis | Ne se prononce pas<br><input type="checkbox"/> |

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



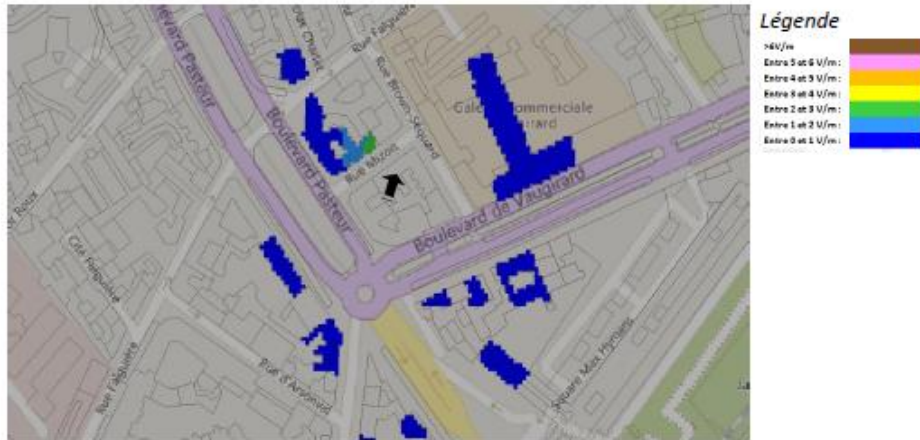
AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



|                | Azimut 20°       | Azimut 130°      | Azimut 240°      |
|----------------|------------------|------------------|------------------|
| Niveau Maximal | entre 2 et 3 V/m | entre 2 et 3 V/m | entre 1 et 2 V/m |
| Hauteur        | 25.5 m           | 22.5 m           | 22.5 m           |

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



|                | Azimut 20°       | Azimut 130°      | Azimut 240°      |
|----------------|------------------|------------------|------------------|
| Niveau Maximal | entre 1 et 2 V/m | entre 1 et 2 V/m | entre 1 et 2 V/m |
| Hauteur        | 25.5 m           | 25.5 m           | 25.5 m           |

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat du projet :



Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue

## Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 130°



Azimut 240°

